



CHILLY-MAZARIN

Accusé de réception en préfecture
091-219101615-20221103-22-083-AU
Date de télétransmission : 10/11/2022
Date de réception préfecture : 10/11/2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY

DÉCISION N° 22-083 DAJ/NM

OBJET : ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE ELECTRIQUE

Madame La Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122.23,

VU la délibération du Conseil Municipal n° D202705-6 du 27 mai 2020 donnant à la Maire délégation pour les matières visées en l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la commande publique et notamment son article R. 2122-8 relatif aux marchés publics négociés répondant à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € H.T. passés sans publicité ni mise en concurrence préalables,

VU le Code de l'environnement et notamment son article R.224-7,

VU la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets,

VU l'ordonnance n°2021-1490 du 17 novembre 2021 portant transposition de la directive (UE) 2019/1161 du Parlement européen et du conseil du 20 juin 2019 modifiant la directive 2009/33/CE relative à la promotion de véhicules de transport routier propres et économe en énergie,

VU le décret n°2021-1491 du 17 novembre 2021 relatif aux obligations d'achat ou d'utilisation de véhicules automobiles routiers à faibles et à très faibles émissions en application de la directive (UE) 2019/1161 du Parlement européen et du Conseil

CONSIDERANT la nécessité pour la ville de renouveler et moderniser son parc automobile afin de garantir le bon fonctionnement de ses services publics avec des acquisitions « propres » et issues de l'économie circulaire.

CONSIDERANT la proposition commerciale du 26 octobre 2022 de la société MARY AUTOMOBILES ROUEN BARENTIN – RENAULT ROUEN pour l'achat d'un véhicule utilitaire électrique d'occasion modèle MASTER FOURGON MASTER Z.E FGN L3H2 F3100 R75-CONF C de marque RENAULT de couleur blanc pour un montant de 29 326.59 € HT soit 35 136.76 € T.T.C.

D É C I D E

ARTICLE 1 : DE SIGNER Le bon de commande de la société MARY AUTOMOBILES ROUEN BARENTIN – RENAULT ROUEN pour un montant de 29 326.59 € HT soit 35 136.76 € T.T.C.

ARTICLE 3 : DIT que le contrat court à compter de la date de signature de la présente décision jusqu'à achèvement de la période de garantie du véhicule.

ARTICLE 4 : DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2022.



Chilly-Mazarin, le 3 novembre 2022

**La Maire,
Rafika REZGUI**